



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 17 mars 2026

Etaients présents : Denis MADELINE Maire-Adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-Adjoint, Séverine NICOLAS, Joël HAMELIN, Eric CERDAN, Virginie LEGENDRE, Marie-Laure BLIN, Jean-Marc CHANDEBOIS, Sandrine LAFORET, Hugo FRANCHET, Corinne LEGENDRE, Véronique KARABEDOW

Eric CERDAN est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 14 Détermination du nombre d'adjoint




Monsieur, à la suite de son élection, informe le conseil que doit être déterminé le nombre d'adjoints.

Monsieur le Maire expose les points suivants :

- Lors de la précédente mandature la commune possédait 2 postes d'adjoints
- La mandature débute sous une configuration autre dû à la parité
- Les activités d'un adjoint impliquent le versement d'indemnités liés aux sujétions.

Monsieur le maire propose donc la création d'un poste d'un adjoint supplémentaire soit trois adjoints pour cette mandature

Le conseil, à l'unanimité :

-  **VOTE** la mise en place de trois postes d'adjoints
-  **DIT** que les titulaires recevront une indemnité conforme à celle prévue par le C.G.C.T
-  **CHARGE M** le Maire d'informer les services de la préfecture et de la trésorerie principale

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus

Le Maire,

Philippe BLUTEL
Maire

Eric Cerdan
Secrétaire

Nombre de Conseillers :

En Exercice : 15
Présents : 15
Pouvoir(s) : 00
Votants : 15
Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le.....
Publié et notifié le.....